

l'ancienne diplomatie. Le fait de traiter quel qu'un de menteur n'est pas bien vu dans le monde. Un tel langage n'est pas meilleur, loin de là, quand on y a recours autour des tables vertes des conférences diplomatiques.

Quand j'affirme qu'ils n'ont pas parlé clairement, je veux dire par là qu'ils ont parlé pour impressionner l'opinion publique. Ils ont énoncé de grands principes et ont fait un exposé propre à influencer l'opinion publique mondiale, mais ils n'ont pas montré leur véritable jeu. Ils ont parlé de la défense des minorités et de leur respect pour les principes démocratiques, mais ils n'ont pas parlé de pétrole, d'étain, ni de caoutchouc, ni de bases navales, ni de lignes de communication.

Je répète que les luttes qui se livrent présentement au sein de l'Organisation des Nations Unies visent à certains avantages, et que les véritables problèmes sont discutés aux réunions secrètes des secrétaires des affaires étrangères ou de leurs experts, et que la lutte véritable porte sur les conditions des traités de paix qu'on est en voie de rédiger.

Le traité avec l'Italie constitue, à mon sens, l'un des sujets de discorde; il ne s'agit pas de savoir ce qu'on enlèvera à l'Italie, mais de quelle façon se fera le partage. Les colonies italiennes et les îles du Dodécanèse constituent probablement le plus difficile des problèmes.

La région de Trieste-Fiume fait l'objet d'une dispute entre l'Italie et la Yougoslavie. Si je ne me trompe, les Britanniques sont en faveur de l'établissement d'un port libre international, à Trieste, à la façon des ports hanséatiques du moyen âge, afin qu'il puisse servir toute l'Europe centrale. Les Russes doivent insister pour qu'on cède la plus grande partie de la région à la Yougoslavie ou, si l'on établit une zone libre à Trieste, ils en demanderont une à Salonique, ce à quoi les Britanniques s'opposent.

L'Afrique septentrionale italienne pose d'autres problèmes. Les Soviets veulent une base en Tripolitaine. Ils en veulent également une en Erythrée, sur la mer Rouge, et ils désirent obtenir une des îles de la Méditerranée orientale. La Grande-Bretagne ne serait sans doute pas prête à concéder plus que l'internationalisation de Tripoli, sur le même plan que Tanger.

Il y a ensuite les Dardanelles, dont les Russes ont toujours, depuis Pierre le Grand, visé à s'assurer la maîtrise. L'autre jour, à New-York, M. Churchill était vivement scandalisé à la pensée que les Soviets désirent une forteresse pour la maîtrise du détroit. Il croit qu'il suffit de donner à la Russie l'assurance que les Dardanelles seront libres, en temps de guerre comme en temps de paix, sous la surveillance d'une autorité internationale, et il range les Dardanelles dans la même catégorie que

le Rhin et le Danube. Les Soviets placent les détroits dans la même catégorie que trois autres, dont deux, Gibraltar et Suez, sont dominés par la Grande-Bretagne et le troisième, Panama, est sous la dépendance des Etats-Unis. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis seraient-ils prêts à internationaliser véritablement ces trois portes mondiales? J'en doute. Je ne fais pas cette déclaration parce que je partage les vues communistes, loin de là, mais parce que je tiens à être réaliste.

En terminant, je dirai que le moyen idéal d'assurer le maintien de la paix serait l'institution d'un parlement mondial. A défaut de cela, l'Organisation des Nations Unies nous offre un instrument pratique.

En second lieu, la paix sera assurée si les trois grandes puissances conviennent de parler franchement et de régler leurs différends, et si elles ont, l'une envers l'autre, assez de confiance pour accepter des compromis et pour ajuster les privilèges mondiaux en fonction du nouveau statut de pouvoirs relatifs qui existe entre elles.

En langage de tous les jours, la question, pour les grandes puissances, se résume à ceci: allons-nous partager les dépouilles équitablement, pour ensuite, lorsque nos positions seront fortes et assurées, devenir vertueuses et observer la loi internationale, comme le fait souvent, dans la vie nationale, le gangster qui s'est amendé, ou allons-nous commencer à nous battre entre nous pour savoir ce qui reviendra à chacun de nous?

Qu'il me soit permis de conclure sur une note plus idéaliste, en citant les paroles de Nicolas Politis, ancien ministre des Affaires étrangères de la Grèce et l'un des plus célèbres juristes internationaux du monde. Il écrivait en 1924:

Nous nous rendons maintenant compte que l'ère de la justice obligatoire a commencé. Après tant de siècles d'épreuves et de crises, qui les ont tantôt rapprochées et tantôt éloignées, les nations modernes ont définitivement adopté l'idéal de justice que, depuis si longtemps, l'humanité éclairée s'est proposé sans jamais l'atteindre. Lentement, timidement, elles le réalisent. Les premières étapes franchies, la dernière vient d'être entamée.

Le but final est encore très éloigné. Il reste à parcourir une route longue et semée d'obstacles. Il faudra des efforts incessants pour achever l'œuvre commencée.

L'hon. C. G. POWER (Québec-Sud): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole sur l'Adresse en réponse au discours du trône, je viole une règle observée pendant vingt-cinq ans de ma carrière politique. Je le fais parce que je crains que le sujet que je veux débattre ce soir ne revienne pas à l'ordre du jour au cours de la session et aussi parce que je désire tirer profit de la très aimable suggestion du ministre de la Justice (M. St-Laurent) qu'il est bon que la critique de